



REGLEMENT
12ème TOURNOI DE MIXTE ET DOUBLES
CAS EGF 87
22-23 JUN 2019



- Il est ouvert aux catégories minimales, cadets, juniors, séniors, vétérans, licenciés FFBA ayant leur licence en cours de validité et accessible sur Poona le jour de forclusion des inscriptions le **10/06/2019**. Numéro d'autorisation :
- Le juge arbitre de la compétition est Céline FONDANECHÉ.
- Le tournoi se dispute dans les séries de classement de NC/P12 à N1. Ce sont des poules uniques de 4 ou 5. Les organisateurs se réservent le droit de regrouper ou supprimer certaines catégories et/ou tableaux si le nombre de participants est insuffisant.
- Ces poules sont réalisées en fonction de la moyenne CPPH de la paire en mixte.** Conformément au règlement la date de prise en compte du CPPH sera à J-14 du début du tournoi, soit le **06/06/2019**.
- Dans une même paire, le CPPH du mieux classé des deux joueurs ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé (Règlement Général des Compétitions de la FFBA). Ex : P12/D7 ou P11/D7
- La constitution des poules se déroulera le **15 juin 2019**.
- Le montant de l'inscription est fixé à **12€** par personne pour un tableau et **17€** par personne pour deux tableaux.
- Les doubles dames et hommes se joueront le samedi. Les mixtes se joueront le dimanche.**
- Le nombre de joueur est limité à **200**, soit 100 le samedi et 100 le dimanche.
- Les matchs pourront être arbitrés par des arbitres officiels validés ou stagiaires volontaires. À défaut, ils seront en auto-arbitrage.
- L'échéancier des matchs sera affiché dans la salle à titre indicatif.**
- Les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement, depuis l'annonce du match jusqu'au début de celui-ci et ce temps sera scrupuleusement respecté.
- Le temps de repos minimal entre deux matchs est de 20 minutes.
- Les volants sont à la charge des joueurs. Les volants officiels sont les :
 - CARLTON GT 1 pour les plumes,
 - YONEX Mavis 370 pour les plastiques.
- Aucun remboursement des droits d'inscriptions ne pourra être demandé après la date du tirage au sort en cas de forfait non justifié.
- Tout volant touchant une structure du gymnase (plafond) sera compté « faute », même au service. Tout volant touchant les paniers de basket, support, sera compté « let » au service puis faute en jeu. Les câbles supportant les paniers seront comptés « let » au service et en jeu.
- Le comité d'organisation n'est pas responsable des vols pouvant intervenir pendant le tournoi y compris sur le parking du complexe sportif.
- Toute participation au tournoi du CAS EGF 87 implique l'adoption du présent règlement.

□ Le règlement fédéral sera appliqué pour tous les points non cités ci-dessus.

Bon tournoi et merci de votre participation.